



Dans le cadre de notre site internet communal, nous envisageons de faire paraître des photos des activités et des manifestations scolaires et locales.

DEMANDE D'AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER, EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE DE VOTRE ENFANT

Je (nous) soussigné(s) :

Domicilié(s) :

.....
.....

B autorise (ons)

B n'autorise (ons) pas

la photographie, l'exploitation et la diffusion sans contrepartie de quelque nature que ce soit, de l'image de mon enfant mineur (nom, prénom)..... scolarisé pour l'année scolaire 2024-2025 en classe de au sein du RPI Benayes-Meuzac-Montgibaud.

En cas d'autorisation, celle-ci exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire et sur « internet » d'une façon générale, autre que le site internet communal.

Fait à

Le

Signatures des représentants légaux précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Meuzac pour **la gestion de la garderie**. La base légale du traitement est **l'intérêt public**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service de gestion comptable (SGC) de Saint-Yrieix-la-Perche, 12 avenue du Docteur-Lemoyne 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Les données sont conservées pendant **5 ans**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.** Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : le **secrétariat de la mairie de Meuzac, 11 rue du 11 Novembre 1918, 87380 Meuzac. Tel. :05.55.09.97.12 Mail : mairie.meuzac@wanadoo.fr**.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.